



le Planitre

Journal d'information édité par BIEN VIVRE A L'HAUTIL

s o m m a i r e

Edito

Le collectif engage les maires vers la protection du Massif de l'Hautil

Espaces ouverts et corridors écologiques

Voeux Triellois

Randonnée de Mars

AG et Repas des Régions

Méga Star Party au Parc aux Etoiles

Un fontis comblé à ras bord

Travaux sur la RD22

Stationnement et courtoisie

Je composte, tu compostes

Etat de la biodiversité en IdF

Nuisances aériennes

Les effondrilles

Espèces protégées sur l'Hautil

Six Communes ...

Paniers bio à Triel

Agenda

Mirabelles et Reblochon

Nuisances aériennes



Le scandaleux projet de la LDGAC de relever les altitudes de survol de 300 mètres va, au final, se traduire par une modification des trajectoires et un accroissement des nuisances aériennes.

Elus, associations et riverains se sont mobilisés contre ce projet à 3 reprises : enquête publique, réunion publique et manifestation avec blocage de la RN184 à Conflans.

Travaux sur la RD22

Alors que le Collectif pour la sécurité routière peine à obtenir des aménagements sécuritaires pour notre hameau, le Conseil Général décide, sans aucune concertation ni même information, la réfection de la chaussée sur la RD22 entre la rue de la Chapelle et Boisemont.

Avec à la clé une belle Apagaille. Néanmoins l'aménagement des trottoirs serait à l'étude à la CA2RS.



Activités de l'association



Après une année 2010 extrêmement bien remplie, l'activité de notre association se maintient en 2011. Défense de l'environnement, qualité de vie dans notre hameau, animations ludiques et festives restent nos principales préoccupations.

Le dossier de la sécurité routière va être relancé tout prochainement avec l'arrivée d'Emmanuel Clerc à qui nous souhaitons la bienvenue comme nouveau porte-parole.

Edito

Ce printemps au climat très chaud (pas seulement sur l'Hautil) est l'occasion de faire le point sur notre actualité brulante. Commençons donc par la très mauvaise nouvelle :

98% des Hautillois vont déménager et quitter l'Hautil en 2012 ! En effet, la manifestation du 14 mai 2011 à Conflans contre le nouveau tracé des avions de ligne vers l'aéroport Charles de Gaulle se regroupant au dessus de l'Hautil n'a vu que 2% des Hautillois(es) défilier. On peut donc en conclure (sans risque de se tromper ?) que les 98% qui ne sont pas venus ont l'intention de déménager début 2012 afin d'échapper au bruit incessant et à la pollution qui sera générée par les gros porteurs en rase-mottes au dessus de nos maisons et nos jardins.

La très bonne nouvelle : 93% des Maires des communes couvrant l'Hautil sont favorables à la Charte Forestière et au classement en forêt de protection

La présentation des projets du Collectif Pour la Protection du Massif de l'Hautil le 7 avril a recueilli l'adhésion de 13 des 14 mairies qui se partagent ce trésor naturel qu'est l'Hautil. Il ne reste plus qu'à convaincre une mairie qui, n'en doutons pas, rejoindra le projet d'ici peu. Notre association, soucieuse avant tout de notre cadre de vie et de sa préservation pour nos enfants, va se consacrer pendant quelques années à protéger cette belle forêt et ses espèces rares de faune et de flore. Après plus de 25 ans d'efforts nous voyons, enfin, une volonté unanime de protéger et de sauver cette réserve naturelle. 2011 sera bien l'année internationale de la forêt !

Les l'Hautillois(es), c'est bien connu, sont des gens un peu passéistes et rétrogrades. C'est pourquoi le Conseil Général des Yvelines et la société Lefebvre ont décidé de nous offrir quelques jours de remontée dans le temps en nous privant de nos véhicules à moteur (après tout, nous l'avons bien cherché en parlant trop d'écologie et de défense de l'environnement). C'est pourquoi ils ont testé la fermeture (par surprise) totale de notre route principale et des accès nous permettant de regagner nos maisons à la fin du mois d'avril. Des observateurs attentifs auront pu remarquer la présence de quelques personnes prenant des notes et des photos sur les trottoirs. Il s'agissait, vous l'aviez deviné, d'ethnologues venu étudier le comportement de franciliens privés de voitures, de courrier, de ramassage scolaire, d'enlèvement des ordures ménagères et du droit de rentrer chez eux. Une émission spéciale d'Arte sera d'ailleurs diffusée à 23h30 le vendredi 3 juin intitulée : "La vie sur l'Hautil au 19ème siècle, une expérience grandeur nature menée en caméra cachée". Nous espérons que vous vous êtes appliqués à tous sourire en marchant le long de la route afin que nous ne passions pas pour des rôleurs aux yeux du monde dans le reportage.

L'été approche à grands pas. N'oubliez pas de rejoindre "Bien Vivre à l'Hautil" avant de partir en vacances. Nous vous rappelons que tous les citoyens voulant obtenir leur

diplôme "d'homme véritable et authentique" peuvent nous rejoindre à 9 heures du matin le samedi 18 juin sur le parking du parc aux étoiles pour répondre à notre appel en participant au ramassage du bois pour le magnifique bucher de la Saint-Jean (la fête ayant lieu le samedi 25 juin). Des diplômes et des bières seront décernés. Avec notre amitié,

Lionel

Le collectif engage les maires vers la protection du Massif de l'Hautil



Jeudi 7 avril le Parc aux Etoiles de Triel-sur-Seine accueillait plus d'une dizaine de maires ou de représentants des municipalités concernées par le Massif de l'Hautil. Cette initiative du Collectif pour la protection de l'Hautil a permis à chacun d'exprimer son intérêt pour une forêt à laquelle chacun s'intéresse mais qui manque d'unité administrative.

C'est dans une ambiance de franche convergence que s'est conclu l'échange entre les membres du Collectif pour la protection de l'Hautil, un public mobilisé et les représentants des municipalités présents (1). Plusieurs maires se sont déplacés en personne, ce qui marque leur intérêt pour cette initiative.

En effet, s'il apparaît que jusqu'à présent le Massif de l'Hautil n'avait d'autre unité que géologique et géographique, demain seront possibles un statut de Forêt de protection et une Charte forestière. Ce sera, il faut le souhaiter, des éléments fédérateurs qui enclencheront le processus d'unification et d'harmonisation d'initiatives aujourd'hui dispersées.

Alors qu'hier seul l'apport économique des forêts était mis en avant, aujourd'hui s'y ajoutent un besoin social et un souci écologique. Un intervenant a même laissé entendre que c'est " le seul

espace encore naturel ". En effet l'urbanisation et l'agriculture ont tellement modifié le paysage qu'il ne reste plus que ces massifs boisés et les coteaux qui les entourent où la biodiversité peut encore être préservée. Les meilleurs défenseurs des forêts seraient les citoyens. Or l'Hautil entre dans la catégorie des forêts périurbaines.

A travers les différents propos que les uns et les autres ont tenus et soutenus, il ressort que l'initiative du Collectif a en plus du mérite d'exister celui d'arriver au bon moment. Il y a quelques années (2004) des associations trielloises soutenues par la municipalité d'alors avaient voulu mobiliser l'opinion mais l'idée de Charte forestière n'avait pas soulevé d'échos enthousiastes. Ce n'est plus le cas actuellement et il faut s'en réjouir.

Protection de l'environnement, gestion durable, couloirs écolo-

giques, puits de carbone, etc. Même si l'on ne sait pas toujours ce que ces termes recouvrent, ils apparaissent dans tous les propos car qui oserait ne pas être écologiste aujourd'hui ?

Engagement tardif ? Effet de mode ? Opportunité d'opinion ? Vraies convictions durables ? Peu importe. Mais s'il faut assumer ses responsabilités d'élu, il faut aussi agir dans le sens de son discours. Les associations regroupées en Collectif agissent en " déclencheur ", aux élus de saisir la balle au bon et avec elles de prendre ensemble le relais. C'est un challenge gagnant/gagnant d'où tout le monde sortira vainqueur.

"Gouverner c'est prévoir ", dit le proverbe. C'est aussi s'engager. Il faut donc que sans tarder les prochains Conseils municipaux soient informés du projet, qu'ils prennent officiellement position et délibèrent afin qu'ils s'engagent aux côtés du Collectif pour qu'un

jour prochain, après de longues procédures administratives, le Massif de l'Hautil et ses coteaux deviennent des lieux pérennes, échappant ainsi à une lente destruction.

Claude Barouh

(1) - Nous remercions les représentants des communes suivantes de leur présence :

Andrésy (Mme Virginie Muneret, maire adjoint), Boiesmont (Florence Ritz-Caignard et Monique Duhem, maire adjoint), Condécourt (Michel Finet, maire), Courdimanche (Sylvie Amestoy, maire adjoint), Evéquemont (Ghislaine Senée, maire), Jouy le Moutier (André Metzger, maire-adjoint), Menucourt (Eric Proffit-Brulfert, maire), Meulan, Triel sur Seine (Joël Mancel, maire et M. Jean-Yves Six), Vauréal (Bernard Morin, maire) et la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. Les représentants de Maurecourt s'étaient excusés.

La soirée en quelques mots

Joseph Wattelier (Association Club Attention Planète) a présidé la séance qui s'est déroulée ainsi :

Vincent Di Sanzo (Association Bien Vivre à L'Hautil) a présenté un exposé sur la situation actuelle de la forêt suivi par un projet de classification en Charte Forestière de Territoire (CFT).

Monique Ory (Association DEF-SIT) a présenté un exposé d'un projet de classification en Forêt de Protection (FP).

Les Maires et/ou leurs représentants ont été invités à prendre la parole pour parler de la situation et des projets dans leurs communes, pour ensuite commenter les exposés et pour présenter leurs idées et surtout notifier leur soutien à l'initiative du Collectif.

Lionel Fréjaville (Association Bien

Vivre à L'Hautil) a fait la synthèse des objectifs de chaque commune et présenté ses conclusions.

En raison du manque de place nous ne pouvons publier les interventions de tous les élus aussi nous nous limiterons à celle de René Le Mée – Val d'Oise Environnement – animateur Groupe Forêt d'IDF Environnement :

"Formidable, vous êtes bien partis ! Un problème aujourd'hui est le grignotage de la forêt ; la Charte va servir à ça et permettra de protéger les servitudes actuelles. Il faut d'abord bien définir le périmètre. A Montmorency 30 à 40 communes ont été contactées – toutes sont d'accord sur une classification en Forêt de Protection sauf une. Le Préfet a été saisi et a recruté un Chargé de Mission. Il a fallu 10 ans de travail avant que le Conseil d'Etat

soit consulté.

La Charte Forestière sera plus performante si c'est bien dirigé par un Conseil Général avec le PNR du Vexin et quelques élus.

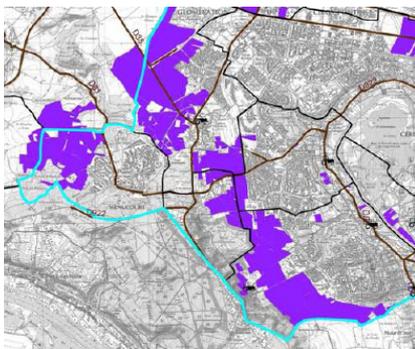
Aujourd'hui en Île-de-France il n'y a que la forêt où il y a de la nature – une prise en compte des élus est primordiale !" Joseph Wattelier a clôturé la réunion en remerciant les Maires pour leur présence et leur participation en indiquant que nous les solliciterons de nouveau prochainement et serons ravis aussi si les adjoints responsables du Développement Durable pouvaient également participer.

En 2011, année internationale de la forêt, il est impératif que nos élus réalisent un acte politique fort en engageant une démarche volontariste de charte de territoire et d'une demande de classement en forêt de protection du massif de l'Hautil.

Espaces ouverts et corridors écologiques

Les **espaces ouverts** autour de la forêt sont stratégiques pour son devenir. Ils constituent des espaces tampons entre la ville et la forêt. La pérennisation de ces espaces ouverts contribue à la diversité des paysages et au maintien des liens existants entre les différents éléments naturels du milieu rural de ce territoire.

Les espaces ouverts sont des zones à dominance rurale, ceux situés à l'Est du Massif de l'Hautil sont à vocation agricole : Jouy le Moutier (215 ha), Courdimanche (250 ha) et Maurecourt (221 ha).



Cultures côté Val d'Oise -
© SCoT de Cergy

De par leur nature, les **lisières** forestières, espaces de transition écologique et paysagère, sont des zones très sensibles à toute intervention.

Le Schéma Départemental des Espaces Naturels des Yvelines, révisé en 2006, fixe les grandes orientations stratégiques, ainsi que le cadre de son action en faveur de la protection et de la mise en valeur des espaces naturels.

Ce document réaffirme la vocation du massif boisé de l'Hautil par la maîtrise de l'avancée des fronts urbains et la constitution d'une coupure verte entre la ville nouvelle de Cergy-Pontoise et les

communes de la Boucle de Chanteloup.

Il place la jonction entre l'Hautil et l'Oise en secteurs stratégiques. L'existence d'Espaces Naturels Sensibles à préemption départementale confirme la vocation naturelle du massif forestier de l'Hautil et des espaces ouverts s'y rattachant : Chanteloup, Triel, Maurecourt.

De même le SCoT de Cergy-Pontoise accorde une grande importance à ces espaces ouverts, le maintien des espaces agricoles, le développement de l'agriculture périurbaine et la préservation des zones tampons sont parmi les objectifs visés.

Les **corridors écologiques** ont fait l'objet d'une étude particulière. Ces zones correspondent aux axes de déplacement des grands mammifères et secondairement de la petite faune (carnivores et amphibiens).

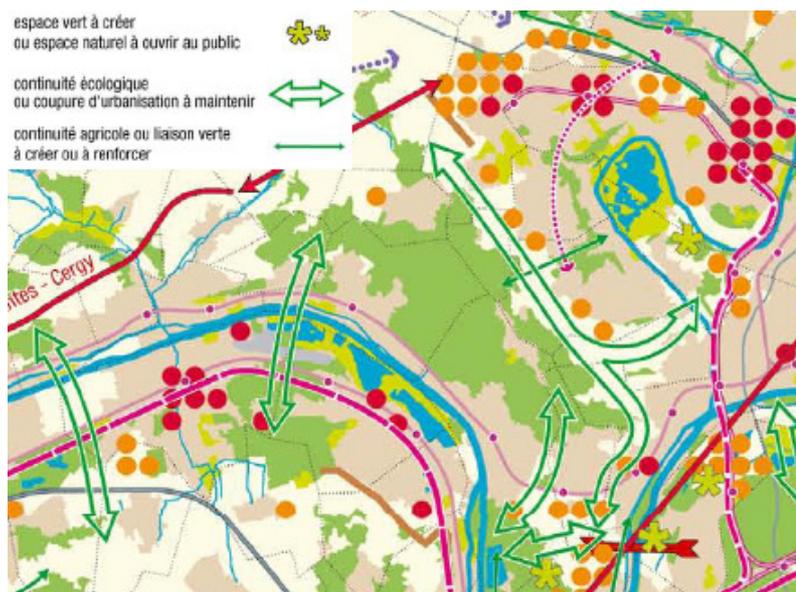
Une trame verte relie les berges de l'Oise jusqu'au massif de l'Hautil, lui-même en connexion avec les paysages du Parc naturel régional du Vexin français. Cette continuité est empruntée par la grande faune, chevreuils et sangliers.

Trois autres trames vertes relient l'Hautil, respectivement à la Plaine de Chanteloup, à l'étang des Grésillons et aux bois de Verneuil.

Ces espaces sont actuellement sous pression urbaine car ce sont les dernières surfaces libres sur les agglomérations du territoire. Des projets d'urbanisation se préparent dans la plaine cultivée de Jouy le Moutier et sur les coteaux d'Andrésy.

Extraits du document "Éléments de réflexion pour une charte forestière de territoire pour le Massif de l'Hautil"

VdS



- Espaces verts et corridors écologiques © SDRIF -

Voeux Triellois

Triel, des projets constructifs et durables... ou presque.

Ceux qui n'ont pas eu la chance d'être invité (le 7 janvier 2011) aux vœux traditionnels que le maire souhaite à ses administrés (ou inversement) je vous communique quelques notes que j'ai prises entre incursions aux buffets et pannes d'électricité. Objectivité non garantie.

Mes impressions sur cette soirée de convivialité bien trielloise.

- La commune semble se réfugier derrière les initiatives de la CA2RS.

- Après trois ans de mandat l'équipe en place marche à vue et semble ne pas avoir de projet d'ensemble pour la commune.

- On ne sent ni enthousiasme ni motivation mais une sorte de résignation. Triel est-il une commune en déclin ?

- Les conseillers minoritaires n'é-

taient pas sur la tribune. Pourquoi boude-t-ils ?

- Quelles lueurs d'espoir ?

Le nouveau centre commercial ? C'est Vernouillet qui s'offre la part du lion.

La vidéo tranquillité ? Les expériences ont montré ses limites.



Le développement du commerce local par la reconquête du centre ville ? Chiche !

Le nouveau centre commercial tout proche annonce au contraire son extinction à terme.

Les projets : maison des associations, maison des jeunes etc. se feront-elles en concertation avec les futurs utilisateurs ? L'exemple

de l'aménagement des 345 m de berges a montré que même les riverains n'ont pas été consultés.

A retenir :

- La culture ? Une initiative : l'école de danse, mais compte tenu des tarifs c'est réservé à ceux qui en ont les moyens.

- La micro crèche de dix berceaux. Est-ce un complément ou une concurrence avec Baby-loup ?

- La préservation de la forêt ? Rappelons que notre maire avait dans son programme de 2008 écrit : " Nous rouvrirons une partie du massif forestier de l'Hautil, nous travaillerons sur l'aménagement d'environ 2 hectares sécurisés autour de la mare de l'Hautil que nous réhabiliterons : promenade, parcours de santé... "

- L'agenda 21 ? Effet d'annonce ou projet suivi de réalisations concrètes ?

Claude Barouh

Randonnée de Mars

C'est à la découverte de Menucourt que la petite troupe s'est élancée. La ville de Menucourt est située à une encablure du hameau et nous l'avons rejoins en traversant la forêt de l'Hautil. Jusque dans les années 1970, Menucourt est un village rural, organisé autour du Château dont les tourelles s'élèvent au sein d'un parc de 60 hectares, et de son église Saint-Léger, bordée de ruelles qui gardent l'empreinte du passé avec leurs fontaines et leurs calvaires. C'est avec un grand plaisir que nous avons parcouru cet ancien village du Vexin.



VdS

Repas des régions

Le Samedi 2 Avril 2011 s'est tenue notre assemblée générale suivie de notre traditionnel repas des régions. Dans cette formule, bien rodée maintenant, nous demandons à chacun d'apporter une spécialité de sa région ou de son pays à partager.

Encore une fois la fête, organisée au club de foot, a été une fort belle réussite !



Méga Star Party au Parc aux Etoiles



Le Parc aux Etoiles sur l'Hautil a une vocation astronomique, observatoire, club et sa Mégastarparty qui a durant deux jours développer le thème de "l'Espace au féminin". Quatre conférences, une table ronde, des stands de matériel, un planétarium, des photos et des ateliers attirèrent plus de sept cents visiteurs.

L'astronomie fascine par l'immensité que représente un domaine d'exploration qui nous oblige à aller au-delà de notre imagination. Comment concevoir ces espaces qui se chiffrent en unités astronomiques (distance de la terre au soleil) ou en années lumière. C'est loin les étoiles, c'est immense les galaxies. Heureusement qu'il y a de gentilles astronomes qui mettent à notre portée sinon leurs connaissances (qui sont également immenses) du moins un éclairage intelligent et accessible même pour ceux qui n'y connaissent rien. La première conférence avait pour objectif d'expliquer " Comment nous savons que les trous noirs existent " et Mme Suzy Collin Zahn a su captiver son auditoire par des propos et des illustrations qui nous ont plongés dans des concepts abstraits à la limite du poétique. Autre sujet, autre mobilisation de l'imagination avec des images

étonnantes pour nous faire presque " sentir " la présence des anneaux de Saturne. Et Mme Cécile Ferrari vit quotidiennement l'expédition puisqu'elle participe à la mission Cassini. Cette sonde, qui parcourt le système

solaire, a permis des découvertes sensationnelles et les images spectaculaires que nous montre avec enthousiasme la conférencière illustrent une partie de son travail de recherches. Des millions de Km nous séparent de Saturne, la sonde spatiale s'en est approchée de quelques milliers projetant ainsi l'intelligence humaine à proximité de ce qui était l'inconnu ou la spéculation il n'y a pas si longtemps.

La " formation des galaxies " reste un mystère malgré les efforts que Mme Françoise Combes a mis à nous dire, montrer, expliquer, avec des mots simples comment, il y a quelques milliards d'années (!) la " matière " s'est transformée en une autre " matière ". Pur produit des découvertes récentes, la connaissance de ces phénomènes complexes et lointains semble familière à la conférencière qui, avec toute la rigueur scientifique indispensable nous a permis de (presque) pénétrer visuellement dans cet univers démesuré. Nos sens humains ne pouvaient les percevoir depuis la Terre, il a fallut

inventer tout un appareillage qui aujourd'hui depuis l'espace nous transmet des images et des données que les spécialistes mettent des années à dépouiller. Les quelques dizaines de minutes accordées aux conférencières ont permis une certaine " vulgarisation scientifique " mais n'est-ce pas le premier pas qui permet ensuite à chacun d'approfondir le sujet de son choix ?

Plus près de nous, puisque dans le système solaire, le propos sur " Les comètes et astéroïdes, retour sur nos origines " a permis à Mme Anny Chantal Levasseur Regourd d'exercer son talent de pédagogue. En effet, les comètes, nous en avons vu, les astéroïdes, nous en avons peur, le système solaire, nous sommes dedans et ses dimensions paraissent imaginables. Alors quoi de neuf ? Hé bien des sondes les ont approchées, des photos ont été transmises. Et sous nos yeux apparaissent des gros cailloux aux formes entendues dont la matière (plutôt spongieuse) reste encore à étudier. Quand à la " vie " des comètes, elle n'a (presque) plus de mystère : formée de glaces et de poussière, proche du soleil elles s'échauffent, perdent de la matière et leur " chevelure " s'étire spectaculairement. Quand elles s'éloignent c'est l'effet inverse qui se produit et nous apprenons ainsi qu'à l'échelle du temps astronomique les comètes



sont éphémères.

Le contenu de ces quatre conférences, qu'un public attentif a perçu diversement en fonction de ses propres connaissances ont le doit aussi aux organisateurs dont Philippe Gineste qui participe à la direction du Parc aux Etoiles ainsi qu'à Patrick Roux du centre Astronomique des Yvelines. Ils ont su explorer à travers le thème de cette année, "L'Espace au féminin", un sujet encore plus vaste lors d'une table ronde éclairant, exemples à l'appui, la place qu'occupent les femmes dans le domaine très vaste de la recherche scientifique et l'astrophysique en particulier. Vocation, formation, expérience professionnelle, anecdotes pertinentes. Les échanges se sont situés bien au-delà de la problématique propo-

sée pour mettre en relief ce qui paraissait le plus important : l'enthousiasme, l'individu par rapport à son activité, les difficultés rencontrées, la spécificité de certaines missions... un débat si riche qu'en résumer la teneur serait en déformer à la fois les propos, les intentions ainsi que la richesse des idées exprimées.

Deux jours d'échanges pendant lesquels les spécialistes autant que le public des non initiés a appris non seulement que l'astronomie était une science qui stimule l'imagination mais que le monde de la recherche pouvait mettre, au service des profanes, un peu de son savoir. C. B.

Ont participé aux conférences et à la table ronde : Suzy Collin Zahn (Chercheur retraitée) /

Cécile Ferrari (Maître de Conférence à l'Université Paris VII. Service d'Astrophysique du CEA Saclay) / Claudie Haigneré (Première femme astronaute française, ancienne ministre) / Danièle Briot (Astronome à l'Observatoire de Paris Meudon. Laboratoire GEPI : Galaxie - Etoile - Physique - Instrumentation) / Marie Claude Paskoff (Professeur Agrégée de Physique. Rédactrice en chef de la Revue L'Astronomie de la SAF depuis 1999) / Françoise Combes (Astronome à l'Observatoire de Paris. Laboratoire d'Etude du Rayonnement et de la Matière en Astrophysique) / Anny Chantal Levasseur Regourd (Astrophysicienne. Professeur à l'Université Pierre et Marie Curie, Paris 6).

Un fontis comblé à ras bord



Près du chalet situé non loin de l'Observatoire du Parc aux étoiles sur l'Hautil. En pleine forêt. Quel n'a pas été l'étonnement d'un habitant (membre de BVH) de découvrir une décharge de pierres, gravats, enrobés et plus si affinités. Le tout fermé par un cadenas et une chaîne à faire pâlir un collectionneur. Qui est le pollueur ? Des quidams qui, pris sur le fait auraient eu une amende. Une entreprise ? Non : tout simplement la municipalité

de Triel dont un représentant reconnaît que ça fait longtemps que ça dure et que c'est gratuit.

Couvrant plusieurs dizaines de m², ces produits qui devraient au mieux être recyclés au pire remis à une entreprise spécialisée, ont servi à combler un fontis. Mais maintenant qu'il est plein, ça déborde !

Un camion de la municipalité étant présent sur le site, quand nous sommes allés le visiter à la demande du journaliste du " Courrier des Yvelines ". Aussitôt, les investigations de Bien Vivre à l'Hautil (BVH) et un article paru le 20 avril dans ce journal, confirment les doutes : depuis plusieurs années cette décharge

permettait d'économiser de l'argent en stockant, stockant, sauf que BVH a dénoncé le scandale.

Dès qu'il fut prévenu de l'anomalie constatée sur ce terrain, le maire Joël Mancel, alerté par le vice président de BVH, qui ne cachait pas sa colère, a fait stopper les dépôts et aplanir le terrain.

A quand la réhabilitation du lieu aujourd'hui devenu une plaie en pleine forêt ? Mais où vont les déchets maintenant ? Il faudrait demander à l'adjoint responsable, il a du trouver une solution car les déchèteries ne manquent pas dans la Plaine sur... Triel.

C. B.



Travaux sur la RD22



Fin avril, des travaux de réfection de la chaussée ont été entrepris sur la RD22 entre la rue de la Chapelle et Boisemont.

Outre le fait que la chaussée ne semblait pas nécessiter de tels travaux c'est un grand nombre de désagréments qu'ont vécu les riverains du hameau.

En effet, alors que près d'un kilomètre de la route était fermée à la circulation, rien n'avait été prévu pour le ramassage scolaire, ni



pour le ramassage des poubelles ou la distribution du courrier. Peu d'informations avaient été données aux riverains, déviation, fermeture, heures du chantier, tout cela sentait sinon l'improvisation tout du moins le mépris des usagers.

A tout cela s'est ajouté des poubelles cassées, quelques frayeurs et de belles engeulades.

Ces travaux ont été diligentés par le Conseil Général des Yvelines, dans le cadre de son programme 2010, concernant la modernisation des routes. La chaussée présentant, paraît-il, sur une partie de sa section de nombreuses fissures.



L'accès au domicile des riverains a même été interdit aux automo-

biles pendant 48 heures, le temps de la pose de géogrilles.

Le chantier représentait un financement supérieur à 400 000 €. Une somme qui fait rêver le Collectif pour la sécurité routière sur l'Hautil à qui, justement, le Conseil Général refuse tout travaux d'aménagements et de sécurisation des routes.

Les petits Hautilois, de même que les plus grands auraient préférés des trottoirs et des pistes cyclables.

A contrario une chaussée plus roulante s'accompagne d'une vitesse plus grande et concourre à l'insécurité routière.

Pour quand un radar feu rouge au Carrefour de la Chapelle ?



Stationnement et courtoisie



Les trottoirs (même non aménagés) permettent aux enfants d'aller à l'école à pied, aux habitants de se rendre aux arrêts de bus, aux handicapés de circuler jusqu'à leur maison, aux personnes âgées de ramener leurs courses.

Nous devons tous faire le (petit) effort de laisser le passage aux

piétons (nos voisins, nos amis, nos enfants, nos parents) sans qu'ils soient obligés de passer sur la route au risque de se faire écraser par un véhicule.

Merci de vous garer de préférence dans votre jardin ou, au minimum, de laisser un passage assez large et de replier vos rétroviseurs. Cela peut sauver la vie d'une personne que vous connaissez.

Je composte, tu compostes

A la réunion du 26 mars à l'Espace Rémi Barrat sur une vingtaine de participants il n'y avait pas moins de quatre Hautillois. L'Hautil ne représente qu'à peine 10 % de la population mais possède la fibre écologiste. Qu'étaient-ils venus chercher ce samedi matin, habituellement consacré aux courses ou au jardinage ? Eh bien un composteur (voir photo). Une sorte de grosse caisse en bois ou en plastique aérée, à l'intérieur de laquelle on entasse en couches successives des déchets végétaux car les épiluchures ont un avenir ! Les feuilles mortes aussi et même le papier (non imprimé) qui deviendront, si la transformation biologique est réussie, du compost. Beaucoup d'entre nous faisaient déjà du compost avec ou sans composteur, qu'ils continuent.

Les autres peuvent toujours s'essayer à la tâche en prenant contact avec le SIVATRU.



Toutefois avec un composteur, c'est mieux. Et cette matinée de formation, en plus de nous avoir permis de rencontrer deux jeunes formatrices d'une compétence certaine, d'apprendre tout ce qu'il fallait mettre dans le composteur et tout ce qu'il ne fallait pas y met-

tre. Après chacun est parti avec son (gros) nouveau joujou en kit, un petit seau et un guide en papier recyclable, un peu confus mais complet.

Claude Barouh

Pour tout renseignement : SIVATRU - Syndicat Intercommunal pour la Valorisation et le Traitement des Résidus Urbains.

Siège Social : ECOPOLE
Chemin des Gravieres
78510 Triel-sur-Seine
Téléphone : 01-34-01-24-10
Télécopie : 01-39-74-10-18
E-mail : sivatru@sivatru.fr

Etat de la biodiversité en Île-de-France : chauves-souris

La région francilienne abrite plus de 286 000 hectares d'espaces boisés qui représentent près de 24% de son territoire, proportion sensiblement égale à celle constatée au niveau national (29 % source IFN). Ces milieux revêtent donc une importance toute particulière, non seulement comme espace de production sylvicole mais aussi comme espace récréatif, comme l'a démontré l'Institut d'aménagement et d'Urbanisme de la région Île-de-France. Se pencher sur l'état de santé de la biodiversité au coeur des forêts, c'est tenter de prendre en compte le rôle indispensable de ces dernières au bien-être des franciliens, rôle encore récemment constaté par les scientifiques.

Une dégradation accentuée

En ce qui concerne les chauves-souris, non seulement les forêts

franciliennes accueillent des effectifs inférieurs de 30% à ceux des forêts des départements limitrophes, mais les individus rencontrés appartiennent pour plus de 85% à une seule espèce, la Pipistrelle commune, tandis que cette proportion n'est que légèrement supérieure à 40% hors d'Île-de-France.

En d'autres termes, les forêts franciliennes sont beaucoup moins accueillantes et exemptes de diversité spécifique.

Ce résultat est particulièrement frappant. La situation est d'ailleurs telle que certaines espèces forestières, telle que la Barbastelle d'Europe par exemple, classée comme vulnérable au niveau mondial par l'UICN, peut légitimement être considérée comme quasi éteinte dans les forêts franciliennes, un seul contact douteux ayant été relevé

pendant l'étude, tandis qu'elle reste une espèce régulière dans les autres grands massifs forestiers de la moitié nord de la France.

Une possible explication avancée par Jean-François Julien et Yves Bas, chercheurs au Muséum national d'Histoire naturelle résiderait dans la structure des habitats entourant les forêts. Les populations forestières de chauves-souris d'Île-de-France sont soumises à un isolement géographique très fort principalement dû à l'absence de structures bocagères, importants milieux relais permettant la circulation des individus entre massifs forestiers. A cette particularité s'ajoute les mêmes facteurs constatés dans le cas des espèces agricoles, inhérents au caractère très anthropisé de la région.

Source : Naturparif 2010

Nuisances aériennes



tudes qui n'est qu'un prétexte à la modification des trajectoires est le développement sans frein de Roissy.

Vous avez été nombreux à exprimer votre refus de ce projet de relèvement, les registres des mairies en témoignent.

Le 6 Avril, le CIRENA avec la ville de Conflans avait organisé une

réunion publique d'information.

Le relèvement de 300 mètres des altitudes de vol à l'approche de la région parisienne a fait l'objet d'un débat public du 2 mars au 1er avril 2011.

Censé permettre de diminuer les nuisances sonores ce projet de la DGAC ne consiste en fait qu'à une modification des trajectoires et à un transfert des nuisances aériennes des villes situées plus près de Roissy vers les villes de la Confluence et de l'Hautil que l'administration a décidé de sacrifier.

Il existe pourtant des solutions pour réduire les nuisances comme la descente continue recommandée par l'ACNUSA et réclamée depuis longtemps par le CIRENA. Or, la DGAC prétend que la descente continue ne peut s'appliquer que la nuit à Roissy CDG, lorsque le trafic est peu élevé, mais qu'en journée, la densité de trafic l'interdit. En réalité, le contrôle aérien explique que la mise en place de la descente continue sur 24h constituerait un frein au développement du trafic à Roissy.

Voilà donc lachée la vraie raison de tous nos malheurs, le développement du trafic et le développement économique que l'on croit y associer. Le seul objectif recherché par la DGAC avec ce projet de relèvement des alti-

La salle des fêtes était comble, avec plus de 300 personnes venues entendre le CIRENA, ainsi que les maires et représentants de Conflans, Achères, Triel, Jouy le Moutier, Maurecourt, Vauréal, Andrésy, Cergy-Pontoise, Evécquemont mais aussi les députés des Yvelines Arnaud Richard et Any Poursinoff.

Notre député Arnaud Richard n'a pas caché son irritation et n'a pas maché ses mots. Il considère avoir été floué, il considère, à juste titre, que l'on a trahi l'esprit du Grenelle de l'environnement. Il promet de saisir la ministre Mme Kosciusko Morizet (et il l'a fait ce jour NDLR).

Philippe Houbart, président du CIRENA, a rappelé les engagements non tenus de Monsieur Gandil lors des assises du grand Roissy. Il a présenté des solutions alternatives comme l'augmentation d'un degré de l'angle d'approche des aéronefs en phase d'atterrissage (passage de 3 à 4 degrés) et la mise en œuvre de la procédure d'atterrissage en descente continue sur le doublet nord.

Enfin il a appelé à une grande manifestation sur la RN184 le samedi 14 mai 2011.

Manifestation du 14 Mai





- Colère et exaspération enfin devant le cynisme et l'hypocrisie de l'administration et du ministère de transports, qui, fidèles à de longues habitudes avancent masqués et dans l'opacité la plus totale.

La forte mobilisation (près d'un millier de personnes, de nombreux députés, maires, conseillers régionaux et généraux) lors de la manifestation du 14 mai organisée par le CIRENA et la ville de Conflans à Conflans Sainte-Honorine, traduit bien la colère et l'exaspération de toute une population :

- Colère et exaspération contre les nuisances aériennes actuelles et insupportables qui pourrissent la vie à des centaines de milliers de Franciliens ;

- Colère et exaspération contre les nuisances à venir si le projet scandaleux concocté par la Direction Générale de l'Aviation Civile et soutenu par le ministère des transports est avalisé tel quel. Ce projet, qui invoque l'intérêt général ne va pas se traduire par une réduction des nuisances aériennes mais par leur transfert sur le nord des Yvelines, sur une partie importante de l'agglomération de Cergy Pontoise et sur l'est du Vexin qui vont se retrouver au cœur d'une gigantesque concentration d'avions en phases d'atterrissage vers Roissy. Cela signifiera pour les populations un bruit permanent et des nuisances chimiques sans précédent, une dégradation définitive de leur qualité de vie et une atteinte à leur santé dont personne n'assurera la responsabilité.

Tout cela n'est pas acceptable et le CIRENA ne l'accepte pas !

L'Etat s'emploie depuis des années à faire de Roissy la première plateforme européenne. Le plan d'exposition au bruit de 2007 prévoit pour l'avenir 680.000 mouvements annuels sur CDG. Il y en a 500.000 actuellement. Pour écarter cette forte augmentation de trafic, la DGAC doit avoir la possibilité de survoler des zones qui ne le sont pas actuellement. La loi oblige à soumettre à enquête publique toute nouvelle trajectoire aérienne.

D'où l'enquête publique qui vient de s'achever le 1er avril et qui va donner ce droit à la DGAC.

Sous le prétexte de raisons techniques liées au relèvement des altitudes, la DGAC prépare l'accroissement du trafic sur Roissy.

Le CIRENA, fort de la mobilisation des populations, des élus, des associations exige :

- l'abandon immédiat du projet de la DGAC ;

- la mise en place d'une commission chargée d'étudier sérieusement les propositions alternatives écartées jusque là d'un revers de manche ;

- le retrait des avions les plus bruyants et la suppression du sifflement suraigu des appareils soi-disant non bruyants ;

- l'application immédiate des trois

points figurant dans sa plateforme :

"Limitation impérative du nombre de mouvements annuels sur Roissy à un maximum de 500.000 (2 fois Orly).

"Suppression définitive des vols de nuit et instauration d'un véritable couvre-feu de huit heures d'affilée sur Roissy (de 23h à 7h) comme le recommande l'Organisation Mondiale de la Santé.

"Relèvement et respect des altitudes de survol sans transfert massif de nuisances, par la mise en place de procédures d'approche de moindres nuisances.

La manifestation du 14 mai n'est qu'une étape dans la lutte que mène le CIRENA pour une véritable réduction des nuisances sonores. **LA MOBILISATION DOIT RESTER TOTALE**

Le CIRENA appelle ses adhérents à se tenir informés en consultant le site www.cirena.net, à faire circuler l'information et à se manifester auprès des élus et de l'administration.

Il appelle tous ceux qui lui font confiance à adhérer massivement au CIRENA pour être toujours plus nombreux et plus forts face à une administration intransigeante et un ministère qui a pour seule préoccupation l'extension de Roissy et du trafic aérien au détriment de notre santé et de notre qualité de vie.

Jean-François MICHEL



Les effondrilles

Voici un texte puisé dans la riche littérature communale d'un petit livret paru en 1965. M Victor Vibert était teinturier. Sa boutique était située rue Paul Doumer à l'emplacement de l'actuelle Caisse d'Épargne. C'est lui qui fonda en 1963 le Syndicat d'Initiatives. (Infos fournies par M. Daniel Biget). Ce texte, du milieu du siècle dernier, semble sorti d'un autre univers que le notre. Aujourd'hui, les fontis et la réglementation ont interdit l'accès à ce qui était autrefois " de belles promenades " et si les arbres et les oiseaux sont toujours là, la " sérénité " dans laquelle ils vivaient jadis a presque disparu.

Espérons que rien n'est perdu et qu'un jour au moins une partie du Massif de l'Hautil redeviendra attractif comme Victor Vibert l'écrivit et que ce texte redeviendra d'actualité. C. B.

Griserie de la vitesse, déplacements rapides, aller toujours plus loin, moyenne à respecter ; est-ce là tout ce qui vous intéresse ? Non !... Alors, touristes arrêtez-vous à Triel, faites connaissance avec ses bois. En les parcourant vous serez surpris de voir de vastes entonniers dans lesquels la végétation s'est développée. Des trous de bombes penserez-vous ! Non, la guerre n'est pas responsable ! Ce sont les "Effondrilles" ¹. Dans les coteaux de Triel, de Chanteloup-les-Vignes et de Vaux, il existe un réseau de carrières de gypse dont une faible partie est encore exploitée. De nombreuses galeries dont certaines ont été creusées à la fin du XVIIIe siècle, sont utilisées maintenant pour la culture du champignon de couche. Les voûtes de quelques-unes de ces galeries ² ont, il y a fort longtemps, cédé, provoquant à la surface d'importants affaissements de terrain. De

nos jours, la surveillance dont elles font l'objet permet de ne plus redouter de nouveaux mouvements de terrain. Ces carrières ont joué un grand rôle lors de la bataille de la Seine en août 1944. Triel, pris sous le feu des artilleries (les batteries allemandes dans les vergers triellois sur la rive droite et les canons américains à Vernouillet sur la rive gauche) risquait de compter de nombreuses victimes parmi ses habitants. Aussi un matin, pendant



Edouard Lecomte (13 juillet 1884 - 28 août 1944)
(Document Françoise Del Rio)

une trêve de quelques heures observée par les belligérants à la suite de dramatiques pourparlers, répondant à l'appel du tocsin, les cinq mille habitants en longue colonne montant la route de l'Hautil, emmenant quelques attelages échappés à la récente réquisition, traînant ou poussant brouettes et charrettes, pénétrèrent dans le labyrinthe de plâtre ! Au pied des voûtes, le long des galeries, les familles se groupèrent, chacune devant subvenir avec ce qu'elle avait apporté. Le faible éclairage électrique produit sur place donnait un aspect dan-

tesque aux lieux. Une ration, d'un quart de litre d'eau par personne, fût distribuée ainsi qu'un petit morceau de pain par enfant. L'angoisse pesait sur cette foule qui s'interrogeait sur le temps qu'il lui faudrait vivre ainsi et se demandait même s'il lui serait possible d'en sortir ? Les employés de la mairie, également évacués assurèrent leur service, la vie continuait malgré tout ! A l'infirmerie naquit une petite fille et, malheureusement, le lieutenant des pompiers (photo) blessé au cours d'une mission à l'extérieur y mourut. Les troupes allemandes se repliant, cette vie souterraine et précaire ne dura que quarante-huit heures. A leur sortie, les habitants, qui craignaient de voir Triel dévasté, apprirent avec soulagement que seules quelques toitures avaient été percées par les éclats d'obus. L'eau, le gaz, l'électricité et le téléphone manquaient, mais ils trouvèrent avec enthousiasme le retour à la liberté et au calme.

Venez apprécier cette sérénité ! Les arbres et les oiseaux vous attendent ! De belles promenades sont à votre portée sur ce massif dominant de 165 mètres le confluent de l'Oise et de la Seine.

V. VIBERT.

1. Effondrilles : nom employé couramment dans la région pour distinguer des Fontis (autrefois Fondis).

2. La hauteur des galeries est de 6,20 m et leur largeur au sol de 7 m.

Espèces protégées sur l'Hautil

Nous parlons habituellement dans notre petit journal de la nature ordinaire. Bien que nous ne disposions pas d'inventaire, le

Massif de l'Hautil abrite de nombreuses espèces animales et végétales protégées. Nous nous attarderons ci-dessous sur trois

plantes protégées que l'on peut trouver dans la forêt.

VdS



Cardamine impatiens, aussi appelée Cardamine impatiente est une espèce végétale de la famille des Brassicaceae. Cardamine vient du grec cardamon qui signifie cresson car les cardamines ressemblent au cresson.

C'est une plante bisannuelle dont la tige mesure de 30 à 60 cm. Elle a de toutes petites fleurs et s'identifie par ses feuilles de 13 à 19 folioles dentées et reliées à la tige par 2 oreillettes pointues. Après la floraison apparaissent les fruits sous forme de silique dressée, mince, longue de 20 à 30 mm très pointus au sommet.

On la trouve dans les milieux humides et ombragés.

Le **polystic à aiguillons**, parfois appelé aspidie lobée ou aspidie à soies raides, est une belle fougère vivace qui pousse naturellement dans les bois, en bordure des ruisseaux.

Les feuilles sont disposées en rosette partant d'un rhizome court ; leur effet décoratif est permanent puisque les frondes persistent en hiver mais au printemps, les jeunes feuilles roulées en crosse sont du plus bel effet.

Les frondes dont le pétiole est recouvert de nombreuses écailles brunes, ont une structure bipennée avec des pinnules (folioles) terminées par des soies raides et munies d'une grande dent en contact avec la foliole suivante.



L'**utriculaire citrine** est une petite plante carnivore aquatique que l'on trouve dans les milieux humides et dans les mares en particulier.

Ce sont des plantes généralement dépourvues de racines. Elles produisent des feuilles à but photosynthétique et des feuilles souterraines ou subaquatiques, démunies de pigments et en forme d'outre, dont la taille est de l'ordre du millimètre ; elles permettent la capture des proies par aspiration. Le piège est fermé par une sorte de clapet. L'ouverture est déclenchée par le toucher des poils sensitifs situés autour de ce clapet.

L'utricule mettra une demi-heure à deux heures, pour évacuer l'eau, au travers de ses parois, par phénomène d'osmose. Ensuite, ce sont les enzymes digestives, produites par les parois intérieures, qui feront leur travail, en favorisant l'assimilation de l'azote du zooplancton, nécessaire à la survie et croissance de la plante. L'utriculaire citrine fleurit de juin à septembre

Six Communes ...

Six communes se regroupèrent en agglo
Pour avoir l'air un peu moins falots
Elles allaient muscler leurs biceps
Et chercher le développement au forceps.

Voirie, transport, logement, mis en commun
Au grand bonheur du citoyen
Qui pensait payer enfin moins d'impôts
Après tant d'années de remise au pot

Très vite le contribuable dût déchanter
Lui qui pensait savoir compter
Très vite il passa à la caisse
Et de payer des taxes, il n'eut de cesse

On lui dit que le développement c'est l'avenir
Et que rien ne faire c'est pire
On lui dit que le développement c'est cher
Et qu'il faudra bien s'y faire

Le citoyen répond : voirie, transport et assainissement
Voilà pour lui les sujets importants
Le citoyen répond : crèches et écoles
Là l'élu local est dans son rôle
Des logements, des logements, voilà ce que veut l'agglo

Mais où tous ces gens vont trouver du boulot ?
Et s'ils en trouvent comment vont-ils faire ?
Puisque dans la boucle, il n'y a pas de RER

Des autoroutes et des routes, voilà ce que veut l'agglo
Tout pour la voiture, rien pour le vélo
Jusqu'à soutenir le projet grotesque
D'un sous fluvial autoroutier, sous un pont titanesque.

Des Zac, des Zac pour de l'économique
On nous dit que celles là elles sont écologiques
Mais pas avec LIDL et ses centaines de poids lourds
Qui livreront les magasins aux alentours

On nous dit, on va grossir, on va grossir
Car d'autres communes dans l'agglo vont venir
Mais cette fois pour les projets, il faudra bien
avoir l'avis du citoyen
Six communes se regroupèrent en agglo
Elles nous disent tous les jours qu'elles sont écolo
Et pourtant logements, autoroutes, routes et ponts
On nous prend vraiment pour des c....s

Robert Landsberger

Paniers bio à Triel

Nous entendons tous parler, de plus en plus, du système des AMAP (Aide au Maintien d'une Agriculture Paysanne) permettant de préserver une agriculture durable et d'acheter des produits d'alimentation à un juste prix. Les consommateurs se lient au producteur par un contrat pour lui acheter, sur une saison, une partie de sa production.

L'association trielloise Pissefontaine Environnement crée un atelier, " Le Panier de Pissefontaine ", qui fonctionnera selon les mêmes principes qu'une AMAP, sans en porter le titre :
- L'agriculteur bio (certifié ECO-CERT), Monsieur Neff, s'engage à fournir des légumes bio de qualité à un juste prix. Ce prix est calculé en fonction du prix de gros de ce type de produits à Rungis multiplié par 1,4 (alors que les

magasins le multiplient par 1,5 ou 2). Pour avoir un éventail plus large, il pense créer un GIE avec deux autres producteurs bio.

- Les consommateurs qui souhaitent bénéficier de ces paniers, après adhésion à Pissefontaine Environnement, s'engagent à lui acheter, pour une saison, une part de sa production. Le versement pourra être effectué de trois façons : un seul pour l'année, 4 versements ou 10 mensualités.

- Ils s'engagent aussi à s'investir dans l'atelier : participer, par roulement, aux distributions ; gérer les versements à l'agriculteur ; rechercher des recettes de légumes.

Tarifs des différents paniers ?
Le panier pour 1 personne (environ 4 légumes différents) : 8 €
Le panier pour 2 personnes (5 à 6 légumes) : 13 €

Le panier pour 4 personnes (6 légumes) : 19 €

Le panier pour 6 personnes (6 légumes) 24 €.

La municipalité de Triel, qui nous a soutenus dans cette création, nous prête un local pour la distribution de ces paniers et nous l'en remercions. Celle-ci aura lieu tous les vendredis, de 16h à 20h.

La première distribution ayant lieu le 20 mai, les personnes intéressées peuvent se manifester :
- Soit par courriel auprès de Pissefontaine Environnement : pissefontaine.environnement@gmail.com ou au 06.31.32.18.19 (Hélène Ghesquière, Présidente)
- Soit auprès de Jean-Pierre Marotte (coordinateur de l'atelier) au 06.67.47.57.74 ou jpmarotte@gmail.com

Agenda

Samedi 25 Juin

Feux de la Saint-Jean organisés par BVH et la Mairie de Triel-sur-Seine

Le Reblochon

Recette +



Dès la préhistoire les hommes connaissent le fromage car l'origine du fromage remonte au néolithique, lorsque les tribus se sédentarisent et que les hommes deviennent éleveur de chèvres, de brebis, de chameaux ou de rennes. Mais sans remonter au déluge on peut dire que le reblochon est un des plus vieux fromages de montagne connu.

Son origine remonte au moyen âge dans la vallée de Thônes en Haute-Savoie.

Le Reblochon est fabriqué principalement dans le massif des Aravis. Sa pâte, couleur jaune ivoire, est délicate et sa saveur transporte de typiques essences alpines. Sa consistance est onctueuse, sa saveur veloutée à l'arrière goût de noisette, sa pâte tendre est très digeste. Il en existe plusieurs variétés dont le reblochon fermier qui est fabriqué de façon traditionnelle, en alpage l'été et dans les fermes l'hiver. Sa fabrication a lieu après chaque traite et avec le lait d'une seule ferme. Certaines opérations sont obligatoirement effectuées manuellement : découpage et brassage du caillé, moulage et retournement des fromages. Ils séjournent durant 15 jours en cave avant d'être emportés chez l'affineur ou l'affinage se poursuit lentement avant leur commercialisation. L'affinage du reblo-

chon est court (2 à 4 semaines).

Chaque reblochon est identifié par une pastille de couleur en caséine, apposée sur l'une des faces du fromage au moment de la fabrication, qui comporte le numéro de l'atelier de fabrication. La pastille est rouge pour un reblochon laitier fabriqué au quotidien dans les fromageries ou fruitières, et vertes pour le reblochon fermier, fabriqué 2 fois par jour toute l'année avec le seul lait d'un troupeau.

Le reblochon de Savoie est traditionnellement un fromage de fin de repas, mais il peut également être consommé en en-cas. Toasté, en salade, ou finement tranché à l'apéri-



tif. C'est LE fromage utilisé pour la Tartiflette. Toutefois on peut aussi l'incorporer dans cette recette savoyarde inattendue, un clafoutis qui ne contient pas de cerises mais

des mirabelles et du reblochon !

Pour 6 personnes il vous faut :

- 300 g de reblochon fermier (AOC),
- 200 g de mirabelles dénoyautées, fraîches ou au sirop,
- 2 œufs entiers,
- 30 g de farine,
- 10 cl de crème fraîche liquide,
- 30 g de beurre fondu,
- 2 cuillerées à soupe de sucre glace,
- sel fin,
- poivre du moulin.

Dans un saladier, fouettez vivement les œufs et le beurre.

Ajoutez la crème fraîche et la farine en pluie, sans cesser de mélanger pour éviter les grumeaux.

Sans retirer la croûte, coupez le reblochon en petits morceaux.

Incorporez-les à la préparation.

Salez, poivrez et mélangez bien.

Préchauffez votre four à 180 °C (th. 6).

Beurrez et farinez un plat à gratin, de préférence en porcelaine.

Versez-y la préparation puis disposez les mirabelles de manière régulière.

Faites cuire le clafoutis au four pendant 40 minutes.

Laissez-le refroidir et saupoudrez-le légèrement de sucre glace avant de le servir.

Boisson conseillée : un blanc de Savoie bien frais.

Hautil Pratique

Numéros utiles



Pompiers de Triel-sur-Seine :	01 39 70 71 76
Pompiers	Le 18
Police Secours	Le 17
Gendarmerie	01 39 74 52 12
Commissariat de Poissy	01 39 22 27 27
SAMU	Le 15
Hôpital de Poissy - Urgences	01 39 27 51 17
Hôpital de St. Germain - Urgences	01 39 27 41 00
Hôpital de Meulan - Urgences	01 30 22 43 33
Centre Antipoison (Paris 10 ième)	01 40 37 04 02
Ambulance Poissy	01 39 65 12 38
Ambulance Verneuil	01 39 65 71 92
GDF Sécurité / Dépannage	01 39 75 18 18
EDF Sécurité / Dépannage	01 39 75 19 19
SIVaTRU (Questions " Tri sélectif")	01 39 27 08 71
Office Nationale de la Chasse	01 44 15 17 17
Mairie de Triel-sur-Seine	01 39 70 22 00

Attention nouvelle adresse depuis le 1er Septembre 2010 :

Chemin des Moines (à côté du SIVATRU).

Horaires d'ouverture :

Lundi: 13h30 - 17h30

Mercredi et Vendredi: 9h - 12h et 13h30 - 17h30

Samedi: 9h - 17h

Dimanche: 9h - 13h

accepte les verres, appareils électriques, piles, peintures, huile de vidange, cartons, encombrants, tontes de gazon, gravats et certains produits toxiques.

gratuit pour les habitants de Triel, carte d'entrée obligatoire.

Déchetterie de Triel



Ont collaboré à la réalisation de ce numéro du Planitre :

Claude Barouh, Vincent Di Sanzo, Lionel Fréjaville, Robert Landsberger, Jean-François Michel

Mise en page : Vincent Di Sanzo

Contact : planitre@hautil.org ou tél : 06.12.72.06.97

Retrouvez Bien Vivre à L'Hautil sur internet

hautil.org, c'est le site internet qui se fait l'écho de notre vie locale :

- des dossiers (les carrières de gypse, les antenne-relais, l'intercommunalité, etc...),
- des nouvelles du hameau et de ses alentours,
- des infos pratiques, nos bonnes adresses,
- notre agenda,
- la possibilité de poster des petites annonces ou bien de participer à des forums,
- l'accès à de nombreux services pratiques (prévision météo, annuaire, trafic routier,...),
- des relevés météo publiés mensuellement depuis décembre 2002,
- le Planitre, votre journal d'information, disponible en ligne en couleur, au format pdf
- des fonds d'écran à télécharger pour votre ordinateur (paysages, faune et flore de l'Hautil)



Si vous désirez faire passer un article dans le Planitre, n'hésitez pas à nous le faire parvenir par courrier ou par e-mail : **planitre@hautil.org**

Nous serions ravis d'accueillir dans l'association les familles récemment installées à L'Hautil ainsi que, bien évidemment, ceux et celles d'entre vous qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion. C'est ensemble que nous pouvons améliorer la sécurité routière dans notre hameau et préserver notre cadre de vie.

Il vous suffit d'établir un chèque de 18 € (ou plus), pour une famille, (11 € pour les personnes seules), à l'ordre de " Association Bien Vivre à L'Hautil " et de le glisser dans la boîte à lettres du Président ou de l'adresser au Trésorier Roland MAGNARD, pour que votre famille soit inscrite. Un reçu vous sera adressé.



BIEN VIVRE A L'HAUTIL - ADHESION 20....

A retourner à : Roland MAGNARD, 13 Chemin de l'Ecole, 78510 Triel-sur-Seine
ou à Lionel FREJAVILLE, 4 allée Claude Monet, 78510 Triel-sur-Seine.

Nom : Prénom épouse:

Adresse: Prénom époux :

.....
.....

Tél : Email :

Adhésion à régler par chèque à l'ordre de BVH :

- Famille, 18€
- Individuel, 11€